

TERMES DE REFERENCE

RFQ-IPDLI n°91/2023 : Recrutement d'un Bureau d'Etudes (BE) pour la formulation d'un projet de développement intitulé « Promouvoir l'emploi de jeunes pour un milieu rural plus résilient et attractif : investir dans les jeunes pour accélérer le développement rural dans les gouvernorats de Jendouba, Kairouan et Kebili »

1. CONTEXTE GENERAL

En Tunisie, le chômage est devenu un phénomène structurel qui touche toutes les catégories de la jeunesse, et tout spécialement les diplômés et les femmes. La situation des jeunes non-diplômés est tout aussi préoccupante. De plus, nombreux parmi ceux qui réussissent à trouver un emploi se retrouvent dans le secteur informel.¹ Après le maximum de 18,4% atteint en T3-2021 pendant la pandémie, le taux de chômage a graduellement diminué jusqu'à atteindre 15,2 % en T4-2022. En dépit d'une amélioration du taux de chômage à 15,6% en T2-2023 par rapport à 16,1% en T1-2023, les vulnérabilités restent élevées et selon les dernières données de l'INS, le chômage a de nouveau augmenté à 16,1% en T3-2023. Le taux de chômage pour les femmes et les jeunes a également augmenté, à 21,2 % et 40,2 % respectivement.

Les disparités régionales en termes de chômage sont en défaveur des zones intérieures. Le milieu rural souffre encore plus malgré le potentiel économique dans des domaines tels que l'agriculture, l'artisanat et le tourisme.

Le manque de visibilité sur les perspectives d'emploi, pour les jeunes en particulier, passe pour être l'une des principales causes des tensions sociales et d'immigration clandestine, entre autres.

2. CADRE DE LA MISSION

Le Gouvernement Tunisien et les Nations Unies ont annoncé en juin 2023 la création d'un Fonds pour l'emploi et la jeunesse en Tunisie pour une durée initiale de 5 ans ². Ce Fonds a pour principal objectif d'accompagner et soutenir les efforts du Gouvernement pour offrir plus d'opportunités aux jeunes en termes de création d'emplois décents et d'autonomisation financière. Plus spécifiquement, il doit permettre la mise en place d'un mécanisme de financement et de coordination pour contribuer à répondre aux besoins du pays afin de **relever le défi du chômage des jeunes, des femmes et des catégories de la population les plus vulnérables**.

Ce fonds répond également à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, auprès des Etats Membres pour accélérer la mise en œuvre des ODD de l'Agenda 2030 et en particulier de tout mettre en œuvre pour créer 400 millions d'emplois décents, dans le cadre de la transition énergétique et climatique, du développement rural, ainsi que des économies bleue, verte, orange et circulaire et dans l'économie sociale et solidaire³.

L'objectif ultime de ce Fonds est de fournir aux jeunes les moyens d'exploiter leur potentiel en tant qu'acteurs du changement et de moteurs du développement. Ainsi, ce Fonds contribuera à créer un environnement propice à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à l'employabilité des

¹ BIT, 2015. L'inventaire De L'emploi Des Jeunes En Tunisie : Trente Ans De Politiques De L'emploi ([lien](#))

² [Communiqué de presse](#) du 16 juin 2023 du Bureau du Représentant des Nations unies en Tunisie

³ [Discours](#) de M. Arnaud Peral, Coordonnateur Résident de l'ONU en Tunisie lors du lancement Fonds Fiduciaire Multi-donneurs pour l'emploi et la Jeunesse en Tunisie

jeunes grâce au renforcement de leurs compétences techniques, de leur esprit entrepreneurial et leur accès à des sources de financement.

Dans cette optique, l'Organisation Internationale de Travail (OIT) en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) envisage de recruter un bureau d'études pour concevoir un projet intégré, solide, réalisable et efficace qui s'aligne avec les objectifs du Fonds susmentionné.

3. DESCRIPTION DE LA MISSION

a. Objectif global

L'objectif global de la mission est de formuler un document de projet de développement visant à répondre aux défis de l'employabilité de la jeunesse dans les zones cibles et reposant sur trois composantes clés à savoir :

- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques aux niveaux national, régional et local et développer des outils de planification dans une optique axée sur l'emploi des jeunes.
- Soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et la création d'emploi et renforcer la résilience économique des communautés locales à travers la promotion d'activités génératrices de revenus (AGR) dans les filières agricoles, agroalimentaires et écotouristiques.
- Améliorer les services de base et infrastructures dans les zones rurales identifiées pour renforcer la capacité des jeunes à accéder à un travail décent.

b. Zones cibles du projet

- 3 gouvernorats pilotes : Jendouba, Kairouan et Kebili
- 6 secteurs administratifs (2 Imada / gouvernorat) seront déterminés ultérieurement d'une manière participative avec les parties-prenantes et sur la base de critères objectifs en relation avec les niveaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de chômage et de développement.

c. Entités bénéficiaires ou concernées par l'appui

- Ministère de l'Intérieur – Gouverneurs - Les Conseils Régionaux (CRs) - Les Conseils Locaux de Développement (CLD).
- Ministère de l'Économie et de la Planification.
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP).
- Ministère de l'Environnement.
- Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.
- Partenaires sociaux : l'Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP).
- Les Organisations Locales de Base (OLBs) : GDA, SMSA...
- Société civile.
- Secteur privé.

4. TACHES DEMANDEES

Le bureau d'études (BE) sera responsable de la préparation du document de projet. Plusieurs approches seront prises en comptes telles qu'une approche genre pour soutenir l'emploi des jeunes femmes et l'égalité des chances, ainsi qu'une approche communautaire et inclusive ne « laissant personne de côté », c'est-à-dire impliquant les populations locales, les personnes en situation de handicap ainsi que les réfugiés, le cas échéant. Une approche sensible aux effets liés au changement climatique est également nécessaire.

Sous la supervision du/des responsables de OIT/PAM, le prestataire sera spécifiquement chargé de réaliser :

PHASE 1 : Phase de préparation, diagnostic et concertation

En restant sur la logique de l'objectif général du présent projet, nous proposons de mener :

a. Revue documentaire :

Une première analyse documentaire qui permettra d'alimenter les parties de diagnostic et l'évaluation des vulnérabilités et des risques, de préparer l'identification des activités couvertes par le projet et de préparer les missions de terrain sur les sites concernés.

Cette première partie permettra de :

- Effectuer une analyse approfondie des défis spécifiques au développement des territoires ciblés et à l'employabilité des jeunes dans les zones ciblées en concertation avec les agences (OIT et PAM) et développer les justifications nécessaires pour défendre le choix des composantes proposées en termes de réponse aux problématiques d'emploi en général et de l'emploi des jeunes en particulier ;
- Mener des évaluations détaillées et prospectives du marché du travail et les utiliser pour refaçonner les programmes existants afin d'obtenir des résultats en matière d'emploi des jeunes, ainsi que pour s'assurer que les nouveaux programmes sont conçus dans une optique axée sur l'emploi des jeunes ; et
- Etudier les approches/outils pertinents du PAM et de l'OIT disponibles pour la mise en œuvre du projet (e.g. Approche à trois niveaux "3PA", Haute Intensité de Main-d'œuvre "HIMO", Food for Asset "FFA", Food for Training "FFT"...) et proposer une approche justifiée et cohérente de leur intégration en se référant aux résultats obtenus par les deux agences.

b. Consultation des parties prenantes et missions de terrain :

Cette partie permettra de :

- Réaliser une cartographie des acteurs et d'explorer les pistes de complémentarités entre eux en identifiant les partenaires potentiels, notamment les organisations communautaires, les acteurs agricoles, les gestionnaires des ressources naturelles, et les autorités locales ;
- Proposer en concertation avec la partie nationale une liste des secteurs/communes à cibler par le projet, sur la base d'un diagnostic, de la faisabilité concrète des actions envisagées, et d'autres considérations, telles que l'accessibilité. Considérant l'aspect pilote des actions, les choix devront se faire selon les contextes les plus favorables ;
- Recueillir les attentes et besoins de la population concertée : Mener des Planifications Communautaires Participatives (PCP) et des consultations/focus groups avec les populations locales dans les zones ciblées par le projet.
- Conduire des échanges et recueillir les données nécessaires aux analyses genre, environnementales et sociales du projet ;

c. Développement d'un rapport détaillé des missions/activités précédentes :

- Produire et présenter un rapport provisoire des résultats de la phase de préparation et de diagnostic pour sa validation y compris avec les partenaires nationaux.
- Produire un rapport définitif de la phase 1 tenant compte des commentaires avancés sur le rapport provisoire.

PHASE 2 : Formulation du document du projet

Pour pouvoir atteindre l'objectif du projet, il est attendu qu'il sera articulé autour des composantes qui seront à leur tour déclinées en un ensemble de **résultats, de produits et d'activités**.

Dans cette phase, il s'agit particulièrement de décrire et de détailler les axes suivants :

a. Sur le Plan technique :

- Analyser dans quelle mesure le projet est compatible avec les stratégies nationales, régionales et/ou locales de développement durable, de réduction de la pauvreté et de jeunesse et emploi.
- Décrire les composantes du projet, et particulièrement les activités concrètes, et justifier en quoi les activités proposées contribueront à atteindre l'objectif principal du projet.
- Décrire comment le projet offre des avantages économiques, sociaux et environnementaux, avec une référence particulière aux jeunes et aux communautés les plus vulnérables et aux groupes vulnérables au sein des communautés ciblées, y compris les considérations de genre.
- Analyser le rapport coût-efficacité du projet proposé.
- Comment le projet répond aux normes techniques nationales pertinentes, le cas échéant, telles que les normes d'évaluation environnementale, les codes de construction, etc.,
- Explorer tout chevauchement, duplication et/ou la complémentarité des activités du projet, s'il en est, avec d'autres programmes.
- Décrire une composante d'apprentissage et de gestion des connaissances pour saisir et diffuser les leçons apprises.
- Décrire le processus de consultation, y compris la liste des parties prenantes consultées, entrepris lors de la préparation du projet, avec une référence particulière aux groupes vulnérables, y compris les considérations de genre (se référer à la première phase du projet)
- Justifier le montant du financement demandé (5 millions de dollars)
- Décrire comment la durabilité des résultats du projet a été prise en compte lors de la conception du projet.
- Décrire comment le projet évitera ou atténuera les impacts et les risques environnementaux et sociaux négatifs, conformément à la politique environnementale et sociale et à la politique genre ; fournir aux gestionnaires du projet un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pendant l'exécution du projet permettant de promouvoir les impacts positifs et d'atténuer les impacts négatifs potentiels qui pourraient être causés par les interventions du projet.

b. Concernant les modalités de mise en œuvre du projet :

Il s'agit de développer les axes suivants :

- Modalités de mise en œuvre et de gestion du projet
- Mesures de gestion des risques financiers et du projet.
- Mesures de gestion des risques environnementaux et sociaux.
- Dispositions en matière de suivi et d'évaluation et plan de suivi et évaluation budgétaire.
- Cadre de résultats du projet incluant les jalons, les cibles et les indicateurs.
- Budget détaillé
- Calendrier des décaissements (5 ans durée du projet)

Il est aussi recommandé en parallèle de:

- Mener une analyse de la rentabilité globale du projet en considérant la rentabilité des infrastructures et des équipements ainsi que la valeur ajoutée du projet au niveau environnemental, social et économique en tenant compte de l'économie locale et nationale. L'objectif principal est d'évaluer la contribution économique et financière des activités du projet pour les populations, en considérant l'économie régionale et nationale.

- Veiller à intégrer la dimension genre dans les activités du projet: La dimension genre doit être intégrée dans diverses activités du projet notamment la clarification des activités spécifiques du projet impliquant les femmes, les hommes, les jeunes, les groupes vulnérables, et leur valeur ajoutée.
- S'assurer que l'approche et les recommandations seront adaptées aux zones du projet et garantissent le renforcement de l'implication des groupes vulnérables (y compris les populations autochtones) sur la base des leçons tirées des expériences passées.

5. Livrables & modalités de paiement

La prestation est à prix global, non révisable ni actualisable pour l'ensemble des tâches et produits proposés décrits au niveau des termes de référence.

La facturation sera en monnaie locale (TND) et en Hors Taxes et fractionnée entre l'OIT et le PAM (En termes de commande et facture, la première phase sera gérée par l'OIT et la deuxième phase sera gérée par le PAM). Deux (02) bons de commande avisés par la recette des finances, ainsi que les (02) attestations d'exonération seront transmis au prestataire correspondant aux paiements des 2 phases.

Les paiements seront effectués en deux tranches comme suit :

- **Paiement 1** : 50% du montant global de la prestation, au plus tard après (30) jours de la mission, et après validation des livrables suivants :
 - Livrable 1 : une note méthodologique de la phase 1 (qui doit être validé 7 jours après le lancement de la phase 1)
 - Livrable 2 : Un rapport de synthèse de la phase 1
- **Paiement 2** : 50% du montant global de la prestation, au plus tard après (60) jours de la mission, et après validation des livrables suivants :
 - Livrable 3 : une note méthodologique de la phase 2 (qui doit être validé 7 jours après le lancement de la phase 2)
 - Livrable 4 : Un rapport du document du projet

Pour chaque paiement et après l'approbation des livrables concernés par le comité de suivi, le prestataire est tenu de déposer une facture établie en 2 exemplaires en Hors TVA : la première facture sera au nom de l'OIT et la deuxième au nom du PAM.

Chaque livrable sera présenté en 2 versions : une version provisoire qui sera révisée et commentée par un comité technique ; et une version définitive qui sera améliorée en conséquence par le BE et validée finalement pour pouvoir entamer la partie/phase suivante.

La langue adoptée pour la rédaction des rapports est le français.

6. Exigences minimales

a. Références

La prestation s'adresse aux bureaux d'études tunisiens répondant aux critères explicités ci-dessous et justifiant des conditions requises pour assurer, dans de bonnes conditions, l'exécution du présent marché.

Chaque prestataire consulté est tenu de proposer une offre répondant aux valeurs exigées pour les critères éliminatoires à savoir :

- Un minimum de (05) ans d'exercice
- **Un minimum de (02) références similaires achevées avec justificatifs en « analyse, conception/formulation, gestion ou évaluation de projets de développement »**

b. Equipe intervenante

Le prestataire doit proposer une équipe projet composée au minimum par **deux (02) personnes distinctes** y compris le chef de projet. Cette équipe doit répondre aux exigences suivantes :

Désignation	Exigences minimales
Chef de projet	
Expérience générale du chef du projet	10 ans
Diplôme universitaire	Diplôme universitaire (Bac + 5) en agroéconomie, économie de développement, développement rural, sciences sociales ou dans un domaine connexe
Références dans l'analyse, la conception/formulation, la gestion ou l'évaluation de projets de développement (durant les 10 ans passés)	(03) références
Expert Technique	
Expérience générale	10 ans
Diplôme universitaire	Diplôme universitaire (Bac + 5) en génie rural, eau et forêts, génie civile, aménagement des espaces ou dans un domaine connexe
Références dans développement rural et à l'employabilité des jeunes en Tunisie, ainsi que dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles, et du développement des infrastructures rurales (durant les 10 ans passés)	(03) références

Il est fortement recommandé que les membres de l'équipe projet ayant :

- Connaissance suffisante du contexte institutionnel, réglementaire et opérationnel des acteurs étatiques et non étatiques impliquées dans le développement rural en Tunisie, de l'importance de l'aspect genre pour un développement inclusif de l'approche participative dans la planification communautaire
- Excellentes compétences en matière d'analyse, rédaction, communication et de présentation en Français ;
- Connaissance et une expérience pratique de l'utilisation de l'outil informatique de base (Word, Excel, PowerPoint, Email, etc.);
- Une bonne connaissance des procédures des Nations Unies serait un atout ;
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe ;

Le prestataire doit fournir :

- Les CVs des membres constituant l'équipe projet (avec les détails de l'expérience professionnelle et les références de chacun). Notant que le diplôme et l'expérience de chacun des membres doivent être justifiés par des attestations et autres documents produits et/ou supervisés par les concernés.
- Toute référence ou information utile pour évaluer sa capacité à exécuter la mission avec le niveau requis de qualité.

7. Méthode de dépouillement

Les critères d'évaluation des offres conformes aux exigences minimales du présent cahier des charges portent essentiellement sur :

- Les références et l'expérience du prestataire,
- La consistance de l'équipe proposée
- La note méthodologique proposée et la qualité de la démarche
- Le planning proposé
- L'offre financière

L'évaluation des offres se fait en 2 étapes :

- Etape 1 : Evaluation des offres techniques
- Etape 2 : Evaluation des offres financières

Dans le système de notation, les poids relatifs aux offres techniques et financières se présentent comme suit :

- Poids de l'offre technique (PT) : 70%
- Poids de l'offre financière (PF) : 30%

La note globale (NG) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (NT) par le poids technique (PT) et de la note financière (NF) par le poids financier (PF) selon la formule suivante :

$$\text{Note globale (NG)} = (\text{NT} \times \text{PT}) + (\text{NF} \times \text{PF}) = (\text{NT} \times 70\%) + (\text{NF} \times 30\%)$$

L'évaluation tiendra en compte les propositions techniques et financières pour sélectionner le prestataire le mieux disant (Meilleur rapport qualité-prix), ainsi **l'offre ayant obtenue la note globale (NG) la plus élevée sera la « mieux-disante » et sera l'offre retenue.**

a. Evaluation de l'offre technique

La note technique (NT) sera attribuée selon la grille d'évaluation technique ci-après. **Toutes les offres ayant obtenu une note technique (NT) inférieure à 70 points (sur un total de 100 points) seront éliminées.**

Note Max (I+II+III)		100 pts
(I) Qualification du BE prestataire de service		20 pts
- Années d'exercice (minimum (05) ans) - Références similaires achevées avec justificatifs en « analyse, la conception/formulation, la gestion ou l'évaluation de projets de développement » (minimum (02) références)		Selon qualification dans la limite de 20 pts
(II) Qualification de l'équipe intervenante		40 pts
(II.1) Chef de projet	- Années d'expérience (minimum 10 ans) - Diplôme universitaire (minimum Diplôme universitaire (Bac + 5) en agroéconomie, économie de développement, développement rural, sciences sociales ou dans un domaine connexe) - Références dans l'analyse, la conception/formulation, la gestion ou l'évaluation de projets de développement (durant les 10 ans passés) (minimum (03) références)	Selon qualification dans la limite de 20 pts
(II.2) Expert Technique	- Années d'expérience (minimum 10 ans) - Diplôme universitaire (minimum Diplôme universitaire (Bac + 5) en génie rural, eau et forêts, génie	Selon qualification dans la limite de 20 pts

	civile, aménagement des espaces ou dans un domaine connexe) - Références dans développement rural et à l'employabilité des jeunes en Tunisie, ainsi que dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles, et du développement des infrastructures rurales (durant les 10 ans passés) (minimum (03) références)	
(III) Méthodologie		40 pts
(III.1) Note méthodologique	La méthodologie de la mission décomposée selon les (02) phases susmentionnées (5 pages au maximum) et qui devra décrire la compréhension des termes de références, l'approche et la méthodologie proposée pour la réalisation de la mission	30 pts
(III.2) Chronogramme	Planning et calendrier d'intervention détaillés (par expert) et clairs	10 pts

b. Evaluation de l'offre financière

L'évaluation des offres financières s'effectuera au terme de l'analyse des offres techniques, et uniquement pour les offres dont les soumissions n'ont pas été éliminées et qui ont obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 points.

L'offre financière ayant le montant le moins élevée reçoit une note financière (NF) de 100 points.

Pour le calcul des autres notes financières, la formule suivante est utilisée :

Note financière (NF) = $100 \times (\text{Montant de l'offre financière la moins élevée} / \text{Montant de l'offre financière considérée})$

8. Lieu et durée de la mission

La mission se déroulera à Tunis, avec des visites de terrain dans les zones cibles sont à prévoir.

La mission s'étalera sur une période de (03) mois entre le 02/01/2024 et 31/03/2024 pour un volume de travail estimé à 40 H/J (soit 20 H/J par phase).

9. Suivi de l'exécution

Pour veiller à la bonne exécution des prestations objet de la présente mission, un comité de suivi, composé par l'équipe de l'OIT et du PAM, est constitué pour assurer le suivi et la validation de la réalisation des termes du contrat ainsi que la résolution des difficultés y afférentes. Il aura, notamment, pour tâches de :

- Suivre l'avancement de l'exécution des travaux ;
- Se prononcer sur toutes les propositions ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour remédier aux écarts qui pourront être constatés ;
- Emettre les recommandations éventuelles qui assurent la bonne fin des prestations ;
- Procéder à l'évaluation de chacune des étapes du projet ;
- Valider l'ensemble des livrables fournis par le titulaire du marché.

10. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter :

- Dossier administratif : Une copie de la patente, une copie du registre de commerce, une copie du RNE, une copie de l'identification bancaire
- Une offre technique comprenant :
 - o Une note méthodologique
 - o Un chronogramme de la mission
 - o Les références du prestataire
 - o Les dossiers des membres de l'équipe de travail (type du diplôme, années d'expérience, expériences pertinentes pour la mission justifiées, etc...)
- Une offre financière, conformément au formulaire de soumission d'offre (selon le modèle en **Annexe 1**)

11. Soumission de l'offre

Les dossiers de candidature à la présente consultation, comportant les pièces mentionnées ci-dessus signée par un représentant légal et portant le cachet officiel de votre entreprise, doivent être transmis à l'OIT par email aux adresses suivantes : tunisprocurement@ilo.org en mentionnant dans l'objet « **RFQ-IPDLI n°91/2023 : Recrutement d'un Bureau d'Etudes (BE) pour la formulation d'un projet de développement intitulé « Promouvoir l'emploi de jeunes pour un milieu rural plus résilient et attractif : investir dans les jeunes pour accélérer le développement rural dans les gouvernorats de Jendouba, Kairouan et Kebili ».**

La clôture de la candidature est fixée au 20 décembre 2024 à 16h00 (Heure Tunis).

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.